

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 52

Plan de redressement de l'état du réseau routier québécois

ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS EN 2009-2010 DONT 959 191 000 \$ DANS LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

Longueuil, le 20 février 2009 — La ministre responsable de la région de la Montérégie, madame Nicole Ménard, a annoncé au nom du ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Norman MacMillan, des investissements de plus de 959 millions de dollars dans les infrastructures routières de la région de la Montérégie.

Ces travaux s'inscrivent dans le vaste plan de redressement de l'état du réseau routier auquel la ministre des Transports, madame Julie Boulet, consacrera plus de 3,7 milliards en 2009-2010, tel qu'il a été rendu public récemment. C'est donc dire que plus du quart des investissements de la province auront lieu dans la région de la Montérégie.

Cette année, les sommes investies sur les infrastructures routières atteindront un niveau encore jamais vu au Québec grâce à la bonification du Plan québécois des infrastructures qu'a annoncé le gouvernement du Québec, le 14 janvier dernier. « Ce plan constitue un véritable chantier collectif qui contribuera à atténuer les impacts de l'actuelle crise financière mondiale et permettra au Québec d'en combattre les effets », a précisé la ministre responsable de la Montérégie.

En effet, on évalue à 12 826 le nombre d'emplois qui seront maintenus ou créés dans la région grâce aux travaux générés par ces investissements. « Ils représentent une contribution importante au développement socio-économique de la région et permettront de la doter d'un réseau routier plus moderne et plus sécuritaire », a souligné madame Ménard.

Au regard de la programmation 2009-2010, les montants prévus pour la région sont en hausse de 120 % par rapport à 2008-2009 et représente, encore cette année, la plus grande part des investissements à l'échelle provinciale.

Pour la région de la Montérégie

Les investissements de 959 191 000 \$ prévus se répartissent comme suit, en fonction des principaux axes d'intervention :



Conservation des structures :	107 151 000 \$
Conservation des chaussées	187 405 000 \$
Amélioration du réseau :	55 590 000 \$
Développement du réseau :	155 645 000 \$
Partenariat public-privé (Autoroute 30) :	453 400 000 \$

Parmi les principaux projets qui seront réalisés dans la région, on compte :

- l'asphaltage de l'autoroute 10 sur 21,6 km entre Richelieu et Ange-Gardien;
- l'asphaltage de l'autoroute 30 est sur 8,4 km de la montée de la Pomme-d'Or aux limites de Saint-Roch-de-Richelieu à Contrecoeur;
- l'asphaltage de la route 112 sur 3 km à Saint-Lambert et Longueuil;
- l'asphaltage de l'autoroute 20 ouest sur 13,8 km à Sainte-Julie, Saint-Mathieu-de-Beloeil et Beloeil;
- la reconstruction du pont au-dessus de la rivière aux Écossais à Sainte-Brigide d'Iberville;
- la réfection des ponts d'étagement du boulevard Saint-Luc et de la route 104 surplombant l'autoroute 35 à Saint-Jean-sur-Richelieu;
- la reconstruction de deux ponts d'étagement dans l'échangeur entre les autoroutes 20-132 et 25 surplombant l'autoroute 20 à Longueuil;
- le remplacement de la supersignalisation sur l'autoroute 35 à Saint-Jean-sur-Richelieu
- la construction de l'autoroute 35 dans les municipalités de Saint-Armand, Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, Saint-Sébastien, Saint-Alexandre et Saint-Jean-sur-Richelieu;
- la réfection du pont Honoré-Mercier reliant le territoire autochtone de Kahnawake à l'île de Montréal
- la construction de l'autoroute 30 de Vaudreuil-Dorion jusqu'à Candiac.

« Un tel niveau d'investissement se traduira par plus de 288 chantiers dans la région et démontre l'engagement du gouvernement du Québec à améliorer tant la sécurité des usagers de la route que l'efficacité des déplacements des citoyens et des marchandises », a expliqué la ministre Ménard. Les efforts soutenus depuis le début du plan d'amélioration de l'état du réseau routier ont permis d'obtenir des résultats probants. Sa poursuite est garante que le réseau routier continuera de s'améliorer à un rythme soutenu au cours des prochaines années.

« Il va de soi que l'ensemble de ces travaux permettra grandement de soutenir l'économie de la région de la Montérégie et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Ils contribueront également à créer de la richesse et à générer des emplois, pour des milliers de Québécois, dans l'ensemble des régions du Québec. », a conclu madame Ménard.

- 30 -

SOURCE : Emmanuelle Brière
Conseillère politique
Cabinet de la ministre du Tourisme
et ministre responsable de la Montérégie
Téléphone : 450 672-1885

INFORMATION : Geneviève Jutras
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
Ministère des Transports du Québec
Téléphone : 450 698-3400, poste 262

Ginette Gagnon
Direction de l'Est-de-la-Montérégie
Ministère des Transports du Québec
Téléphone : 450 677-8974, poste 243